

LE P'TIT CURIEUX

SEPTEMBRE 2022

Brèves
News

VOIRIE



La municipalité a fait aménager provisoirement le parking situé derrière l'église, notamment :

- . décaissement et revêtement avec du gravier 31/5 pour faciliter le stationnement.
- . création d'une noue et raccordement au réseau d'assainissement pour éviter les écoulements des eaux pluviales vers le lotissement avoisinant.

Les travaux seront finalisés lors de la réalisation de l'aménagement du bourg.

Il reste au promoteur à terminer le chemin d'accès aux terrains lôtis.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Depuis septembre 2022, Roannais Agglomération organise la distribution de nouveaux bacs à déchets et, à cette occasion, récupère vos bacs verts qui seront recyclés.



Mais alors comment procéder ?

Le bac au couvercle bordeaux remplace votre bac vert et vous devez l'utiliser pour la collecte de vos ordures ménagères.

Vous devez y déposer vos ordures ménagères non recyclables, en sacs fermés.

Le bac au couvercle jaune, destiné au tri de tous les emballages et papiers, devra être stocké et ne pas être utilisé avant le démarrage des collectes, prévu en janvier 2023.

A ce moment, les emballages et les papiers devront y être déposés en vrac, sans sac et bien vidés.



C-C-A-S

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune peut accorder différentes aides aux familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, en particulier des tickets cinémas. Se renseigner en Mairie.

République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne
MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

358, rue de Trebande Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14
site Web www.stromain.fr Mail : secretariat@stromainlamotte.fr

ECONOMIES EN MATIERE D'ENERGIE

Depuis plusieurs années, votre municipalité est engagée dans une démarche visant à limiter la consommation de la commune en matière d'énergie :

- . installation d'un réseau bois pour le chauffage des bâtiments communaux,
- . pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle ERA et changement des luminaires dans cette même salle,
- . pilotage à distance des thermostats pour maîtriser rapidement la température des locaux en fonction du temps extérieur et de l'utilisation des salles,
- . extinction de l'éclairage public de 23 h 30 à 5 h 30. A compter du 1er janvier 2023, cette plage sera réduite puisque les lampadaires seront éteints de 22 h à 6 h.
- . remplacement des guirlandes de Noël par des LED, basse consommation.



Cette démarche nous est très vite apparue essentielle, l'actualité nous donne raison et nous allons poursuivre nos efforts dans cette direction.

Enfin, nous rappelons à tous qu'il convient d'appliquer quelques gestes simples lors de l'utilisation des locaux communaux :

- . ne pas laisser couler inutilement l'eau des robinets
- . veiller à refermer rapidement les portes par temps froid
- . éteindre l'éclairage lorsque la luminosité est suffisante, etc,

FIBRE OPTIQUE

Les usages d'internet évoluent rapidement et les débits nécessaires sont de plus en plus importants. Même un bon niveau ADSL actuel, sera, dans un futur proche, insuffisant pour les usages standards. En outre, de nouveaux usages font leur apparition comme la TV Très Haute Définition, la connexion de plusieurs appareils en même temps, la télé médecine, le télétravail... Seule la fibre optique et ses capacités importantes saura s'adapter et répondre à nos besoins de demain.

Deux cas peuvent se présenter pour vos demandes d'installation de la fibre optique :

Votre construction est antérieure à 2019 :

Le raccordement du domaine public jusqu'à votre limite de propriété est **gratuit jusqu'à fin 2024**. Adressez-vous à THD 42 au **04 77 43 08 55**.

Un câble de fibre optique doit ensuite être passé sur votre propriété pour alimenter une Prise Terminale Optique (PTO), installée dans votre habitation. En cas de difficultés d'accès, les frais sont à votre charge.

L'installation est prête et il vous appartiendra de contacter un opérateur lorsque vous souhaitez être connecté.

Votre construction est postérieure à 2020 :

Un forfait de 1 200 € vous sera demandé pour l'adduction et le raccordement de votre habitation.

MARPA

Les appels d'offres sont lancés.

PRESENCES DES MARCHES DE PRODUCTEURS



La vente habituelle de pommes, poires et jus de fruits aura désormais lieu sur le nouveau parking situé derrière l'église.

Les ventes auront lieu de 10 h à 12 h les samedis :

- . 12 novembre 2022,
- . 10 décembre 2022,
- . 7 janvier 2023,
- . 28 janvier 2023,
- . 4 mars 2023 et
- . 1er avril 2023.



SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE

- . Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale ont pour objectif de sensibiliser, informer et faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter des informations et un soutien de proximité.
- . Les nombreux évènements que nous avons tous connus (crise sanitaire, confinements) ont révélé l'importance de notre environnement sur notre équilibre psychique. D'où le thème de cette année "Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement".
- . Venez rencontrer et échanger avec les professionnels du roannais, les équipes associatives et les représentants des personnes concernées.
- . Une programmation réunissant de nombreux évènements gratuits du 10 au 23 octobre 2022 dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale sur le roannais et les environs.

Accessible pour tout public et entrée libre sauf mention "sur inscription" au 07 64 23 65 36.



PROGRAMME

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

Mardi 11 octobre	Portes ouvertes - 12h à 19h PAEJ Le Cocon Charlieu Ciné-échange NATURA - 20h Espace Renoir
Mercredi 12 octobre	Documentaire Chasseurs de météorites - 18h15 Salle Fontalon
Jeudi 13 octobre	Conférence théâtralisée participative « un bon bol d'air » * Maison du Campus de Roanne 3 créneaux au choix - 12h30, 15h30, 18h30
Vendredi 14 octobre	Balade sensible et sensorielle - 9h à 11h30 * Parc Beaulieu Conférence pour professionnels - 14h Espace Conférence Pierre Mendès France
Lundi 17 octobre	Portes ouvertes Foyer De Vie Roche-Félines à Saint-Marcel-de-Félines
Mardi 18 octobre	Ciné-débat de courts-métrages « Stigma » et « Les âmes sœurs » - 18h Espace Conférence Pierre Mendès France
Mercredi 19 octobre	Conférence Qualité de l'air intérieur - 19h Espace Conférence Pierre Mendès France
Jeudi 20 octobre	Forum santé mentale - 12h à 19h Salle Bonnefille
Vendredi 21 octobre	Portes ouvertes du CAJ, SAMSAH et SAVS La Roche à Roanne



TOUT AU LONG DES SISM

- Du 3 au 31 octobre**
 - Exposition de dessins et fresques éphémères par le Point Accueil Ecoute Jeune (PAEJ) Le Cocon et l'Espace de Vie Sociale de la MJC de Charlieu
- Du 10 au 12 octobre**
 - Marches ouvertes au grand public par les intervenants sport santé du service santé de Roannais Agglomération
- Du 10 au 21 octobre**
 - Édition spéciale du journal « l'Azimut » de la psychiatrie par le Centre Hospitalier de Roanne
 - Exposition sur le thème de l'environnement « Ô Gaspi » par la Maison des Adolescent
 - Sélection de documents en santé mentale par la Bibliothèque Universitaire (consultation libre ou prêt si inscription)
- Du 17 au 20 octobre**
 - Portes ouvertes du Groupe d'entraide Mutuelle (GEM) LEVANT
- Du 17 au 21 octobre**
 - Galerie d'environnements (photos et œuvres de patients) par la Clinique des Monts du Forez

INFOS DU GAMEC



LA POSTE

La poste met à disposition du public "la maison des services". C'est un ordinateur qui vous permet d'accéder aux services de la poste et à tous les services publics. N'hésitez pas, si besoin, à venir l'utiliser. Il est accessible du **mardi au samedi de 8 h 30 à 11 h 45**.

INFO DU DEPARTEMENT

Une plateforme a été créée pour faciliter l'accès au monde professionnel aux 8 000 élèves de 3ème devant effectuer un stage d'observation obligatoire. Elle met en relation les structures professionnelles (organisme, association, entreprise privée ou collectivité) et les jeunes à la recherche d'un stage. Elle compile offres de stage, contenus destinés à aider les collégiens (bien choisir son stage, déposer une candidature, etc...) et outils à destination des entreprises pour les guider dans l'accompagnement des futurs stagiaires.

En accueillant un ou une stagiaire au sein de votre structure, vous contribuerez :

- . à lui faire découvrir un univers nouveau, votre activité et ses métiers associés,
- . à agir en faveur de l'égalité des chances,
- . à renforcer le lien entre les établissements scolaires et le monde du travail,
- . et enfin, qui sait, à susciter des vocations !

EN TANT QUE PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE, VOTRE ROLE EST ESSENTIEL DANS LA REUSSITE DE CE PROJET

Déposez votre offre de stage sur :
stages-college.loire.fr

Contact : stages-college@loire.fr